

démie et notre ville ont également le droit d'être fières (23).

Pourquoi faut-il ajouter que vous avez fait des pertes nombreuses et bien regrettables ! Une voix éloquente que vous aimez à entendre (*M. Paul Sauzet*) leur payera le légitime tribut de vos regrets, et je m'applaudis de lui céder la parole pour voir l'Académie dignement représentée. Pour moi, avant de terminer, j'ai un dernier devoir à remplir !

Héritière naturelle de toutes les anciennes Sociétés savantes lyonnaises, l'Académie garde comme un dépôt sacré le souvenir de toutes nos vieilles gloires scientifiques et littéraires ; le mérite éclatant des contemporains n'a pu lui faire oublier celui de nos devanciers ; elle les associe tous dans sa pensée et dans son désir de récompenser tout ce qui est bien ; sur l'initiative de l'honorable M. Rougier qui a légué à M. Sauzet l'accomplissement de son vœu, vous avez nommé une Commission (*commission des bustes*) chargée de vous signaler, parmi les Lyonnais dignes de mémoire, ceux qui se sont le plus distingués dans tous les genres ; votre sollicitude s'est reportée sur toutes les époques, et vous avez voulu qu'elle embrassât le passé comme le présent ; vous aurez bien mérité de la science et de l'humanité. Je suis heureux d'avoir en ce moment même à annoncer à l'Académie que ses vœux sont déjà exaucés, et que l'Administration, jalouse comme elle de reconnaître et de proclamer tous les services rendus, vient d'accéder à sa demande, et que dès aujourd'hui, sur les six bustes que proposait la liste acadé-

(23) *Associé* : M. Vitet, de l'Académie française.

*Membres titulaires* : MM. Faivre, professeur à la Faculté des sciences ; Devay, professeur à l'École de médecine.

*Membres correspondants* : MM. Natalis Rondot, délégué de la chambre de commerce de Lyon ; Boucher de Perthes, président de la Société d'émulation d'Abbeville ; Jaumes, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier ; Camille Daresté, à Paris.